

Procédure de réhabilitation des cimetières – Réunions publiques

La commune d'Argences en Aubrac a engagé une démarche de requalification de ses 11 cimetières. L'objectif est de maîtriser la consommation foncière et de consolider un accueil respectueux au sein d'espaces entretenus, accessibles, traités conformément à leurs usages.

Deux réunions publiques sont proposées de 19h à 20h30 les

4 décembre 2019 au Centre Culturel de Sainte-Geneviève/Argence

5 décembre 2019 à la salle des fêtes de Graissac

La société Elabor présentera les procédures de réhabilitation engagées et répondra aux questionnements lors d'un échange collectif.